



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 18 septembre 2018

1. Programme voirie 2018

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission voirie a prévu de faire réaliser un programme de travaux sur certaines voies communales, à savoir:

Réfection de chaussées en enrobé sur une partie des voies suivantes:

Tranche Ferme :

- Rue de la Herse
- Carrefour du Joncher
- Carrefour Champnais

Tranche optionnelle :

- Allée des Sablons
- Rue de la Maillé

Suite à l'avis d'appel à la concurrence publié le 31 juillet 2018 sur la plateforme pro-marchés publics.com, quatre entreprises ont fait parvenir une offre :

- TPPL
- VERNAT
- HEGRON
- DURAND

Après examen et vérification des offres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Retient** l'ensemble de la tranche ferme (avec la solution en T pour le carrefour du Joncher) et l'ensemble de la tranche optionnelle,
- **Attribue** le marché à l'entreprise Luc DURAND dont le siège social est situé ZA la Chesnaie PRUILLÉ 49220 LONGUENÉE-EN-ANJOU pour un montant de **97 148,00 € HT soit 116 577,60 € TTC.**
- **Autorise** le Maire à signer le marché passé selon la procédure adaptée prévue au Code des Marchés Publics (art 28 CMP) et le charge de son exécution.
- Le financement de la dépense sera imputé sur les crédits prévus au budget, opération 072.

**Délibération reçue en sous-Préfecture
de CHINON le 19/09/2018**

2. Budget - Décision modificative n°4

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des modifications de crédits pour :

- Les travaux du programme voirie 2018,

Pour permettre d'effectuer ces travaux, les modifications de crédits suivantes sont nécessaires :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Cpte 615231 – Entretien et réparations de voirie	- 5 000,00 €	
Cpte 739223 – Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)	- 11 000,00 €	
Cpte 023 – Virement à la section investissement	+ 16 000,00 €	
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Cpte 021 – Virement de la section de fonctionnement		+ 16 000,00 €
Chapitre 072 – Voirie		
Cpte 2151 : Réseaux de voirie	+ 16 000,00 €	
Total INVESTISSEMENT	16 000,00 €	16 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Délibération reçue en sous-Préfecture
de CHINON le 19/09/2018



Fait à Chouzé-sur-Loire, le 19 septembre 2018
Le Maire,
Gilles THIBAULT